

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 9 DÉCEMBRE 2022

### N° 2022-498 ACTIPÔLE DE L'ÉTANG - BOURNEZEAU - TRAVAUX DE GÉOMÈTRE

Nomenclature des actes : 3.2

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 concernant la délégation à la Présidente,

La Présidente valide le devis de l'entreprise GÉOUEST pour des travaux de géomètre (bornage, procès-verbal concourant à la délimitation de la Propriété de la personne publique et division de propriété) concernant la vente de deux parcelles N° 129 et 126p à l'Actipôle de l'Etang sur la Commune de Bournezeau à la société DP Immobilier pour un montant de 1 656 € TTC.

À CHANTONNAY, le 9 décembre 2022

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 12/12/2022.